



## PROCESSUS DE SÉLECTION DES BOURSIERS 2026

- Nombre de bourses et montant d'une bourse par catégorie :

Bourse	Nombre	Montant d'une bourse
Espoir	18 bourses masculines et 18 bourses féminines	350 \$
Relève	4 bourses masculines et 4 féminines	750 \$
Élite	4 bourses masculines et 4 féminines	1 000 \$
Sport collectif Relève	1 bourse masculine et 1 féminine	500 \$
Sport collectif Élite	1 bourse masculine et 1 féminine	500 \$
Académique Lise-Bélanger	1	500 \$
Persévérence sportive Milan Latulippe	1	500 \$
Bourse d'Excellence sportive Laurentides Lanaudière	1	500 \$ en services médico-sportifs

- La période de mise en candidature pour envoyer en ligne le formulaire de demande de bourse est **du 19 janvier, 8h30, au 22 février 2025, 23 h 59.**
- Tous les athlètes utilisent le même formulaire et doivent compléter chacune des questions appropriées selon leur situation et joindre tous les documents identifiés. C'est le même formulaire qu'il faut remplir pour déposer une demande pour la bourse académique Lise-Bélanger ou la bourse persévérence sportive Milan Latulippe.
- La durée nécessaire pour remplir le formulaire varie selon votre catégorie (espoir, relève ou élite) et le nombre de bourses auxquelles vous postulez. **Prévoyez du temps, car le formulaire ne s'enregistre pas : si vous le quittez, vous devrez tout reprendre depuis le début.**
- C'est à partir des informations entrées dans le formulaire, et du bulletin scolaire pour la bourse académique Lise-Bélanger, que les boursiers sont sélectionnés par le comité de sélection.
- Pour les bourses Relève, Élite et les bourses Sport collectif, il faut indiquer trois résultats sportifs obtenus pendant l'année 2024 et trois obtenus pendant l'année 2025. Vous devez indiquer le résultat, le nombre de participants à la compétition. Il est aussi possible d'indiquer des distinctions particulières (ex. : membre de l'équipe étoile ou meilleur défenseur du tournoi X).
- Seule exception : pour les bourses de la catégorie Espoir, étant donnée le nombre élevé de demandes reçues, **c'est par tirage au sort que se fait l'attribution.**
- Il y a des documents à envoyer :

- **OBLIGATOIRE:** une copie **du recto et du verso d'un permis de conduire**, de l'athlète s'il en possède un, ou de celui d'un parent proche (mère, père, tuteur/tutrice) chez qui l'athlète habite. C'est la preuve de résidence dans les Laurentides.

Ce document doit être **nommé comme ceci : nom\_prénom\_permis avec le nom et le prénom de l'athlète même si c'est le permis d'un parent** (par exemple, le permis est celui de Geneviève Dupont, mère de l'athlète Rodrigue Tardif, alors le document doit être nommé tardif\_rodrigue\_permis ou tardif\_rodrigue\_permis\_recto et tardif\_rodrigue\_permis\_verso s'il y a un fichier pour la copie du recto du permis et un autre pour le verso).

- **FACULTATIF** : seulement si **l'athlète souhaite soumettre sa candidature pour la bourse académique – Lise Bélanger** : son dernier bulletin scolaire de l'année 2023-2024 **ET** son dernier bulletin scolaire de l'année 2024-2025.

Ces documents doivent être **nommés comme ceci : nom\_prénom\_bulletin\_année avec le nom et le prénom de l'athlète** (par exemple: tardif\_rodrigue\_bulletin\_2024 et tardif\_rodrigue\_bulletin\_2025).

- **Formats de document acceptés** : .doc (Word), PDF et formats d'image JPG et PNG.

Attention à la qualité du document: si c'est illisible, le document sera refusé.

Ces documents doivent être envoyés à l'adresse de courriel **projets@loisirslaurentides.com**. **L'objet du message doit être nommé comme ceci: Bourses du FAL Nom Prénom** (exemple: si l'athlète qui dépose une demande est Béatrice Paquette, alors l'objet du message doit être : **Bourses du FAL Paquette Béatrice**).

**Aucun document ne doit être fourni via un lien vers un drive** : par mesure de cybersécurité, nous ne cliquerons sur aucun lien.

Exemple :



- **IMPORTANT:** Si les documents ne sont pas envoyés ou sont envoyés après le **22 février 2026**, s'ils sont illisibles ou s'ils sont mal nommés, cela entraînera le rejet de la demande. **Étant donné le nombre élevé de demandes à traiter, nous ne pourrons pas effectuer de suivi en cas de non-conformité.** Il est de la responsabilité du demandeur de s'assurer du respect des consignes quant aux documents.
- Une fois la date limite passée, Loisirs Laurentides vérifie certaines informations transmises et le comité de sélection procède au tirage au sort des bourses Espoir et à la sélection des boursiers pour les autres catégories.
- **Seuls les boursiers seront contactés.**